

## **Rapport synthèse du Chantier “ femmes et économie ”**

### **RAPPORT SYNTHÈSE DU CHANTIER FEMMES ET ÉCONOMIE**

**à l'attention du comité organisateur de la rencontre de Findhorn  
juin 2001**

#### **1-CONTEXTE - ÉTAT DE LA QUESTION - DÉFIS**

Les femmes vivent, travaillent et produisent dans des conditions et des contextes fort différents. Cependant, il semble y avoir unanimité entre elles sur certains aspects visant la transformation des théories et pratiques économiques. On pense particulièrement à l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à l'inclusion de la valeur “ solidarité ” dans les structures et les rapports économiques. L'autonomie économique, la capacité d'expression et la liberté sont également au cœur de leurs aspirations personnelles et collectives.

Une grande majorité de femmes sur cette planète sont responsables de la reproduction humaine, du maintien de la vie et des soins aux personnes. Les initiatives et les efforts d'insertion des femmes dans l'économie sont en grande partie influencés par l'urgence de protéger la vie et d'assurer l'accès aux biens et services essentiels pour elles-mêmes et pour leur famille.

Un mouvement vers une plus grande complexité de l'identité des femmes s'exprime clairement dans toutes les régions du monde. Ce mouvement se caractérise par sa diversité et la tendance à une conciliation des rôles de mère, épouse, travailleuse, entrepreneure, citoyenne. Le contexte rural ou urbain est parfois déterminant sur la forme que prend cette conciliation.

Partout où la vie quotidienne prend la forme de “survie”, on trouve des femmes qui s'engagent dans des initiatives visant à “changer le monde”, qui expérimentent des manières nouvelles de produire, de consommer et d'échanger ou qui mettent de l'avant des initiatives issues de leurs préoccupations et de leurs valeurs.

Par contre, les femmes se confrontent à l'économie dominante où produire, consommer et échanger ne sont reconnus qu'à condition de se soumettre aux impératifs de rentabilité “financière”. Aussi, seule une proportion limitée des activités économiques des femmes est-elle prise en considération, alors qu'une grande partie est soit occultée (invisible), soit sous-valorisée (dévaluée). En outre, le contrôle exercé par des hommes sur les ressources et les moyens de production et d'échange constitue souvent un obstacle à la réalisation des activités économiques des femmes.

Les femmes, et dans de nombreux pays les filles, poursuivent leurs aspirations dans une vie quotidienne asservie à des activités “ contraintes ”. Chaque jour, les longues heures qu'elles consacrent au travail (rémunéré, non-rémunéré, domestique, communautaire, temps de formation, etc.) ne suffisent pas pour tout accomplir. Si certaines d'entre elles améliorent parfois leurs conditions, plusieurs ne réussissent pas à sortir de leur état de pauvreté (matérielle, sociale, culturelle).

Enfin, le partage inégal des tâches domestiques entre les hommes et les femmes, ainsi que les rapports de domination exercés par les hommes dans le couple et la famille tout autant que dans la sphère du politique et de l'économie contribuent à “ cristalliser ” les situations inacceptables et à complexifier la recherche de voies de transformation des rapports économiques dominants.

Sur ces quelques bases, il ressort que le rapport des femmes à l'économie s'inscrit dans une vision globale de la société et une conception holistique des personnes. Le rapport des femmes à l'économie est une

question transversale pour le Pôle socio-économie solidaire, et constitue donc un enjeu transversal pour les propositions émanant des groupes de travail du Pôle.

## 2- INITIATIVES ET POLITIQUES QUI RÉPONDENT AU CONTEXTE ET AUX DÉFIS

Les femmes réfléchissent et agissent souvent à partir de situations marquées par l'inégalité ou l'exclusion. Cette position “ spécifique ” ainsi que les contextes pluriels dans lesquels elles vivent et travaillent déterminent l'expression des priorités, des initiatives et éventuellement des propositions issues du Chantier “ femmes et économie ”.

Les femmes ayant participé au Chantier “ femmes et économie ” ont exprimé l'importance de :

- prendre leur place dans la société et dans l'univers économique, sur une base d'égalité, d'autonomie et de solidarité
- concilier les différents rôles et activités qu'elles assument au quotidien, dans la perspective de leur reconnaissance/visibilité mais aussi en vue de les partager et d'en réduire les difficultés
- accorder la priorité à certains principes fondateurs de leurs initiatives : multifonctionnalité et décroisement (décompartimentation) du travail, pluralité et richesse des savoirs, réorganisation du temps et de l'espace, primauté de la vie et des personnes, transparence des pratiques et des décisions

Les initiatives des femmes répondent à des besoins *contextualisés*. Aussi, ce que l'on considère essentiel dans un “ environnement pauvre ” peut être un acquis ailleurs où d'autres besoins demeurent cependant insatisfaits et sont objets d'initiatives. Ainsi, des services de santé, des restaurants du cœur, des cuisines collectives, des regroupements de productrices, des projets d'alphabétisation, des espaces d'expression politique et culturelle ont été cités à titre d'exemples, d'initiatives porteuses de valeurs de transformation.

Sur la base de pratiques et observations de femmes ayant participé au Chantier, un consensus se dégage sur certains principes fondateurs dans la construction d'un nouveau paradigme économique. Ceux-ci s'inscrivent dans une vision du développement individuel et collectif reconnaissant

- l'égalité entre les hommes et les femmes
- les dimensions spirituelle, mentale, physique et sociale de la personne
- un développement harmonieux et équilibré entre le “centre” et la “périphérie”, entre le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest, à l'intérieur d'un territoire ou d'un pays, etc.

### Les principes “ communs ” pour la construction d'un nouveau paradigme économique sont :

*Multifonctionnalité des activités “ productives ” et du travail des femmes* : création de liens tout autant que de biens et services, sources de plaisir et de convivialité, occasions de rencontres interculturelles entre personnes d'âges et d'origines variés.

*Décloisonnement (dé-compartimentation) et partage du travail* : les rapports au sein des projets/initiatives/associations/entreprises se caractérisent par la recherche de rapports égalitaires où les membres/participantes au projet ont la possibilité d'acquérir la formation et l'expérience et d'assumer les responsabilités à tour de rôle.

*Reconnaissance de la conciliation des rôles et des activités, et partage* : les actes de conciliation entre les rôles, les responsabilités, les activités, les tâches, les personnes

*Reconnaissance des savoirs traditionnels et des savoirs d'expérience* (acquis à l'extérieur de la sphère “dominante”) : valorisation des savoirs qui contribuent au bien-être des personnes et des collectivités, qui ont une “rentabilité sociale”.

*Organisation des espaces de production et de vie sur la base des besoins des personnes et des communautés* : les différentes responsabilités assumées par les femmes et la vie communautaire exigent une certaine proximité entre les lieux de travail et de résidence.

*Hiérarchie des priorités qui prend en considération la vie et la personne humaine* : sécurité alimentaire et autres formes de sécurité, accès à la santé, à l'éducation, maintien et enrichissement des liens sociaux entre les personnes, entre les groupes humains, etc.

*Transparence dans les pratiques à tous les niveaux* : de la divulgation des salaires entre conjoints à celle des processus budgétaires des États, de la reconnaissance des contributions respectives à la vie des familles à celle de l'apport des processus participatifs aux décisions collectives; prise en compte de tous les coûts dans les calculs de rentabilité.

Les femmes développent des initiatives pour satisfaire des besoins fondamentaux de types variés : nourriture, logement, alphabétisation, éducation, besoins relationnels, services et soins essentiels et services permettant des choix véritables, expression publique, etc. Ces besoins déterminent le quotidien de nombreuses femmes et les défis qu'elles ont à relever pour rendre leurs initiatives possibles et viables. Ces défis sont toujours substantiels, ils sont parfois insurmontables dans l'état actuel des rapports politiques et des valeurs dominantes.

L'accès aux droits (à la terre, à décider pour soi-même, à l'initiative, à l'éducation, etc.) et aux ressources (monétaires, matérielles et techniques, connaissances, etc.) constituent les principales bases pour la mise en place d'initiatives.

Les femmes innovent dans plusieurs domaines :

- la participation (regroupements de tous types)
- l'épargne et le crédit (mise en commun de ressources, tontines, garanties solidaires, etc.),
- la création de lieux dédiés à leurs activités ayant pignon sur rue et la revendication pour obtenir une reconnaissance “politique”,
- la mise sur pied de projets de diffusion (journaux, bulletins, sites Internet, etc.)

Étant donné la diversité des pratiques des femmes dans la sphère économique ainsi que celle des contextes dans lesquels leurs initiatives se développent, il faudra éviter de les amalgamer sous une même appellation ou un même modèle.

### **3- LES RECOMMANDATIONS ET LES PROPOSITIONS D'ACTION STRATÉGIQUE SUSCITÉES PAR LES INITIATIVES ET LES POLITIQUES**

La construction de propositions constitue un immense travail créatif étant donné que de nombreuses femmes sont encore à l'heure des diagnostics. Nous osons cependant mettre en évidence des recommandations qui visent 3 enjeux :

- la construction d'un nouveau paradigme économique sur la base de la position spécifique des femmes et de leurs pratiques solidaires
- le développement d'outils méthodologiques pour la reconnaissance de ces pratiques

□ la visibilité de ces pratiques et le développement des pratiques solidaires sur le terrain.

Elles peuvent prendre des formes différentes et nécessiter des stratégies adaptées aux contextes et aux niveaux local, national et mondial.

### **Recommandation 1 : Déconstruire des mythes**

La position “ inférieure ”des femmes dans l'économie est entretenue par la présence de mythes, par exemple :

- les femmes ne “travaillaient pas” avant leur entrée sur “le marché du travail” tel qu'on le connaît maintenant,
- les valeurs de la culture dominante comme sources principales du progrès humain : compétition, uniformisation, consumérisme, performance, mythe de la croissance et du progrès, etc.
- les problèmes vécus par les femmes ne sont que des problèmes de femmes.

#### Propositions d'actions stratégiques

Reconnaître et identifier les résistances “affectives”, “scientifiques” et autres à entendre et à imaginer autrement.

Prendre la parole sur différentes places publiques pour exprimer les points de vues des femmes

#### À qui transmettre la recommandation 1 ?

Regroupements et groupes de femmes

Regroupements et groupes mixtes

Chercheuses féministes et associations féministes de chercheuses qui travaillent dans ce domaine.

ChercheurEs et associations de chercheurEs

### **Recommandation 2 : Reconceptualiser les concepts économiques de base**

À partir de la position spécifique des femmes dans l'économie et l'invisibilité d'une proportion importante de leur travail, en particulier les soins ( caring ) dont elles assument la responsabilité, les femmes ont développé une vision critique du système dominant Cette vision critique nécessite d'être documentée, conceptualisée et diffusée.

Certains postulats et concepts doivent être redéfinis en priorité :

- Personne humaine, sa position dans la sphère de l'économie au sens large,
- Économie, le domaine de l'économie dans toute sa diversité
- Valeur
- Richesse
- Travail

- Termes d'échange
- Productivité

Propositions d'actions stratégiques

Mener un travail de fond incluant une cueillette “systématique” des conceptions propres des femmes et des initiatives transformatrices (fiches, voir annexe) et utilisant une méthodologie appropriée à une confrontation constructive entre les théories et les pratiques.

Mettre en relations et en synergie les discours sur les pratiques des femmes, les pratiques intermédiaires (l'espace de la concertation et des revendications) et les espaces de réflexion (l'espace de la conceptualisation de la théorisation).

À qui transmettre la recommandation 2 ?

Regroupements et groupes de femmes.  
Réseaux concernés par ces questions  
ChercheurEs féministes et associations de chercheurEs qui travaillent dans ce domaine.

**Recommandation 3 : Concevoir des indicateurs adaptés et diversifiés de la richesse et du travail**

Buts visés :

Rendre visibles les activités traditionnelles des femmes, les activités volontaires des femmes et des hommes, les aspects immatériels de la qualité de vie des personnes, les activités créatrices de liens sociaux, reconnaître l'importance des échanges gratuits, conviviaux et “non-productifs”

Développer des moyens de les valoriser équitablement, en utilisant d'autres étalons de mesure que la monnaie

Doter les femmes de moyens d'influencer les décisions dans les sphères de l'économie et faire connaître, discuter et accepter un nouveau paradigme économique

Indicateurs à concevoir ou à améliorer par des travaux méthodiques sur les méthodologies dans les sphères ou dimensions suivantes :

- les diverses formes de l'activité économique : productions, consommations et échanges dans toutes les sphères d'activité : marchande, non-marchande, non-monétaire; publique, communautaire, domestique, privée;

- le développement social et humain : sécurité alimentaire, sécurité physique, logement, santé, alphabétisation et éducation, culture, qualité de vie, etc.
- l'environnement physique : ressources, dommages à l'environnement, surexploitation, etc.
- le temps : utilisation libre, utilisation contrainte, conciliation des actes et des rôles, etc.
- le travail : *multifonctionnalité* et *multidimensionnalité* du travail, ce qui est particulièrement important pour les femmes.
- la “rentabilité sociale”, “rentabilité culturelle”, “rentabilité environnementale”

#### Propositions d'actions stratégiques

Rendre accessible l'alphabétisation et l'éducation de base, aux femmes en particulier comme assises d'une compréhension et d'une participation démocratique aux décisions qui concernent la vie “économique”.

Connaître, critiquer, améliorer les méthodologies et les résultats des travaux des organisations internationales (ONU, UNICEF, etc.) au sujet de la construction d'indicateurs.

Rendre accessibles et soutenir la diffusion des méthodologies et travaux portant sur le calcul de la richesse (actuellement restreint au PIB, profit, rendement), rendre visibles et inclure les coûts humains, sociaux et environnementaux de la production, de la consommation et des échanges.

Connaître, critiquer, améliorer les systèmes d'indicateurs des différents pays sur la base des préoccupations des femmes.

Revendiquer et encourager la cueillette et la diffusion de données sur les budget-temps des femmes et des hommes. Puiser notamment dans les travaux déjà effectués en Italie sur les “banques de temps”.

#### À qui transmettre la recommandation 3 ?

Aux instances internationales

Aux gouvernements

Aux organisations qui font de l'éducation, de la formation et de la diffusion au sujet de l'économie

Aux organismes responsables des systèmes de comptabilité nationale

Aux chercheuses œuvrant dans le domaine des statistiques et du développement de systèmes.

**Recommandation 4 : Contribuer à mettre en relations et à consolider des réseaux existants qui agissent dans le domaine du rapport “ femmes et économie”.**

#### But visé :

Synergie entre des alliés potentiels et éventuels partenaires sur la base d'objectifs similaires/complémentaires.

#### Propositions d'actions stratégiques

Identifier les réseaux et leurs orientations de travail.

Proposer des moyens de les mettre en relation et de les soutenir dans la consolidation de leurs rapports.

Ouvrir et articuler un débat avec les actrices et acteurs de l'économie solidaire et des autres dimensions de l'activité économique. Prendre appui sur les revendications et les analyses formulées par différents mouvements féministes dans le monde.

Porter nos messages dans des univers non conquis, parfois très masculins ; agir au sein de la société en mouvement ; s'immiscer dans les comités scientifiques, participer aux organisations anti-mondialistes (against corporate globalization), etc.

#### À qui transmettre la recommandation 4 ?

Aux regroupements et groupes de femmes

Au Comité de suivi de la Marche Mondiale des femmes

UNIFEM et programmes concernant les femmes

Aux associations, regroupements et réseaux mobilisés pour la transformation des rapports économiques : par exemple ATTAC, Slow Food, SalAmi, Adbusters (No shopping day), Simplicité volontaire, etc.

#### **Recommandation 5 : Revendiquer l'expression de la créativité et de la diversité des initiatives économiques**

L'économie dominante et la technocratie étatique sont deux carcans très puissants nuisibles à l'expression de la créativité et à la diversité des pratiques en économie. Les modèles pré-établis et normés empêchent l'émergence et la viabilité d'initiatives qui ne respectent pas les règles : compartimentation des secteurs d'activités, définition des entreprises, exigences de rentabilité. Privées des moyens appropriés, de nombreuses initiatives végètent ou ne voient jamais le jour.

À titre d'exemples, au Sud ce type de situation s'exprime par une difficulté d'accès aux moyens matériels, technologiques, financiers et aux connaissances ; en Europe, par la revendication d'un “ droit à l'initiative ” pour sortir de l'exclusion/marginalisation et poursuivre simultanément des objectifs multiples sans atteindre la rentabilité financière au sens de l'économie dominante.

Reconnaissant une grande diversité de contextes et de moyens, cette revendication vise à souligner les actions à entreprendre tant à l'endroit des femmes qu'à tous les niveaux de l'organisation politique.

#### Propositions d'actions stratégiques

Soutenir leur démarche/processus visant au développement de l'identité et des capacités des femmes : sortir de la maison, faire de nouveaux apprentissages et se conscientiser à leur rôle dans l'économie, arrimer la poursuite d'aspirations individuelles à des projets collectifs, etc.

Revendiquer les législations, politiques et mesures administratives essentielles pour permettre l'accès et un partage équitable aux ressources physiques, technologiques et monétaires ainsi qu'aux connaissances. En particulier, il est urgent de revoir les législations et mécanismes concernant la propriété et l'appropriation des terres, ressources matérielles et financières et connaissances.

Susciter l'intérêt pour des modalités d'échanges s'inspirant de pratiques solidaires et des valeurs des femmes, par exemple les SEL/LETS (système d'échange local/Local Exchange Trade System) ; les formes d'allocations gérées collectivement ; crédit avec garanties solidaires etc.

#### À qui transmettre la recommandation 5 ?

Aux réseaux et regroupements travaillant dans ces domaines

Aux organismes et conseils concernés par les droits des femmes

Aux instances gouvernementales responsables de légiférer sur les questions de droits et d'accès des femmes aux ressources

#### **Recommandation 6 : Développer des pratiques “ politiques ” pour soutenir le développement de rapports économiques solidaires**

Reconnaissant que les décisions susceptibles de changer les rapports économiques relèvent largement d'un projet politique, il apparaît essentiel de favoriser la participation active des femmes aux processus politiques, eux-mêmes nécessitant de nombreuses transformations pour permettre cette participation.

#### Propositions d'actions stratégiques

Développer des mécanismes de transfert des pratiques solidaires vers les sphères “ dominantes ”.

Développer des stratégies communicationnelles (contenus, cibles et moyens).

Développer la communication/sensibilisation auprès de l'opinion publique, sortir des groupes spécialistes et militants (par ex., articles de presse, télé, etc.)

Encourager la prise de parole par les femmes et les regroupements et groupes de femmes

Mettre en place des lieux d'expressions diverses (parole, art, célébrations, etc.) adaptés aux contextes, lieux physiques dotés de moyens, lieux de rassemblement permettant une expression partagée et publique.

Développer les mécanismes permettant la participation aux paliers décisionnels qui exercent une juridiction sur la place des femmes dans l'économie et l'inclusion des valeurs de solidarité et de justice entre les hommes et les femmes dans les rapports économiques : paliers local, national, mondial.

À qui transmettre la recommandation 6 ?

Aux regroupements, organismes et réseaux de femmes déjà actifs dans les sphères du politique.

Aux chercheur-es actives et actifs dans ces domaines

Aux instances politiques elles-mêmes, notamment via leurs conseils consultatifs et instances responsables des droits des femmes

Terminons en mentionnant que le changement des mentalités constitue une donnée fondamentale pour une transformation durable des rapports économiques incluant la solidarité et la justice entre tous, femmes, hommes et enfants. Relevant des domaines de l'éducation et de la “conscientisation”, il nous apparaît important que les énoncés de recommandations soient transmises aux Chantiers particulièrement intéressés par ces domaines. Ainsi, nous les enjoignons d'identifier les leviers pour provoquer ou faire émerger des transformations, c'est-à-dire tisser les nouvelles conditions de vie et mettre en mouvement la “société civile” vers un changement global.

**4) ACTEURS QUI METTENT EN PRATIQUE OU QUI SERAIENT CONCERNÉS PAR CES PROPOSITIONS, Y COMPRIS LES RÉSEAUX ET ÉVENTUELS SIGNATAIRES DU TEXTE.**

Nous proposons de préparer, d'ici juin 2001, une liste de réseaux et signataires susceptibles de porter ces revendications.